

« LANGAGE, LANGUE ET CULTURE »

Nicole RAUZDUEL - LAMBOURDIÈRE
IUFM de la Guadeloupe
Contact : nrauzdue@iufm.univ-ag.fr

RÉSUMÉ : Peut-on dissocier langage, pensée et réalité ? A quoi sert vraiment la langue que l'on parle, que l'on pratique dans l'enfance, sert-elle seulement à communiquer, constitue-t-elle la culture ou en fait-elle partie ? Quels sont les rapports entre la langue et le développement de la personnalité, les capacités de cognition ? Pourquoi est-il important de ne pas confondre langage articulé comme faculté universelle propre à l'homme, et langue comme code propre à un groupe humain, permettant la communication entre ses membres, et désignant les réalités, aussi bien externes qu'internes ? Ce qui ressort de ces problématiques, c'est le caractère essentiel du langage dans la construction de l'identité collective, mais aussi de l'identité personnelle, d'où son importance dans les apprentissages. La culture serait donc dans la langue, tout comme on ne peut penser sans langage. Cela nous a conduit à nous interroger, en réfléchissant à la genèse, puis au statut de la langue créole actuellement dans l'institution scolaire et dans notre société, sur le sens véritable de la créolité, et sur la nécessité de ne pas confondre la langue et la culture créoles, en les mélangeant dans un même domaine d'apprentissage, mal défini ou indéfini selon les niveaux d'apprentissage. La question est donc bien de savoir quels sont le statut et la place à accorder à la langue créole dans les apprentissages en Guadeloupe et en Martinique aujourd'hui, l'essentiel étant peut-être de donner une ou des langues aux enfants avant de (ou pour) leur donner la parole. Cette question elle-même dépend du statut du créole dans la société et caresse le vœu d'un multilinguisme bien vécu.

MOTS-CLÉS : Apprentissage, Langage, Culture, Créole, Identité.

TITTLE : Language, Code and Culture.

ABSTRACT : Is there a way to split up language, thinking and reality? What is the real function of the language that we speak, the one we have been practicing since an early age? Does it only serve the purpose of communication, does it constitute our culture, or is it just part of it? What are the linkages between language and the development of our personality, our cognition capabilities? Why is it important not to confuse articulated language, as a universal capability proper to the human being, and the language as the code of a human group, which allow communication among its members, and serves to label external as well as internal realities? As we consider those problématiques, it appears that language is of paramount importance when it comes to the elaboration of the collective identity, as well as the individual identity. Hence its importance in the learning processes. Culture would then be part of language, just as we cannot think without language. From then on, we had to consider the status of creole in the school system and in our society, starting from its genesis. We also had to question the actual meaning of creoleness (créolité), and emphasize the need not to mix up creole language and culture. Indeed, they should not be included into a same learning fields, ill-defined or not defined at all, depending on the level of the learning process. It is therefore a matter of knowing what the status of creole as a language is, and where it should be standing in the school system in Guadeloupe and Martinique nowadays. The most important thing should certainly be to provide our children with one or two languages, before handing over to them... This issue itself depends on the status of creole in society, and speaks to the wish of a multilingualism that will become part of our everyday experience.

KEY-WORDS : Learning processes, Language, Culture, Creole, Identity.

« Le langage, c'est réellement les fondations même de la culture. Par rapport au langage, tous les autres systèmes sont accessoires et dérivés » R. JAKOBSON, cité par UMBERTO ECCO, dans l'Oeuvre ouverte, Seuil, 1965

La langue est-elle dans la culture ou la culture est-elle dans la langue ? De l'importance de la langue maternelle

Une langue est un système structuré de signes oraux ou écrits qui permettent aux hommes de se représenter la réalité et de communiquer, en associant un sens et une

marque graphique, sonore, gestuelle. La langue, constituant un code, permet à l'homme de réaliser une aptitude, le langage, qui lui est propre, à travers l'acte de la parole, car chaque sujet pense avec les éléments d'une langue, pour se comprendre, comprendre le monde et ses semblables, et communiquer avec eux. Le langage est donc ce qui permet d'être au monde, au sens où on s'approprie une ou plusieurs langues pour exister. On parle alors de langue maternelle, ce par quoi l'individu fait l'apprentissage de la vie, grâce à ses parents, à ses pairs, mais aussi à ses éducateurs. La question se complique lorsque plusieurs langues se partagent le vécu de l'individu. C'est ou bien une richesse, ou bien une carence, une faiblesse. Disons que c'est plus ou moins bien vécu selon l'individu et peut-être selon le contexte sociopolitique dans lequel évoluent ces langues.

L'intérêt d'une réflexion sur le langage vient de ce que certaines situations historiques permettent de mesurer le rôle essentiel que joue le langage, par le biais de la langue, dans l'existence d'un individu. Parler au moins une langue est indispensable. Mais des situations diverses peuvent se présenter : quand il n'y a pas de différence entre la langue vernaculaire et la langue institutionnelle, la situation de celui qui fait l'expérience du monde n'est pas la même que lorsque la langue maternelle est opposée, voire dominée par une autre langue. On comprend d'emblée que les problématiques sont multiples en même temps que liées en ce qui concerne le langage, son apprentissage et les apprentissages en général. La langue de ceux-ci peut-elle ne pas être celle du vécu de l'individu ? Quand la langue de l'institution n'est pas la langue maternelle par exemple, et que tous les apprentissages se font systématiquement dans une langue qui n'est parlée qu'à l'école ou dans un cadre institutionnel. C'est la question du rapport de l'individu avec sa langue maternelle qui se pose ici.

Les recherches sur le langage et les mécanismes de la cognition, seraient plutôt tentées aujourd'hui de souligner l'importance de la langue « maternelle », ou dite plus volontiers aujourd'hui « vernaculaire », pour que l'individu se constitue en tant que sujet, et on prend en compte dans les programmes scolaires, notamment à la maternelle, le rôle primordial que joue le langage dans le développement de l'individu. L'enjeu lié à la place de la langue maternelle non seulement dans les apprentissages, mais dans l'existence toute entière de l'individu est indéniable.

Les contextes dans lesquels sont nés les créoles apparaissent comme des lieux privilégiés pour comprendre comment la langue est la fondation non seulement de l'identité collective mais aussi de l'identité personnelle. D'où la question de savoir si ce n'est pas plutôt, contrairement à ce qui est souvent établi par les sciences humaines, la culture qui serait dans la langue. Ce qui nous importe, c'est l'importance de la langue dans la construction de l'identité collective (d'aucuns diraient de la culture) mais aussi de l'identité personnelle, donc la nécessité pour un individu de pouvoir s'approprier une ou des langues pour être au monde. Mais si aujourd'hui, il est plutôt question de développer les langues régionales, il a été mené pendant longtemps dans le système scolaire français, une politique éducative visant à éradiquer de l'école, voire de la société, tous les « patois » et autres langues vernaculaires. Les mentalités n'évoluent pas toujours avec la science, même lorsque l'institution elle-même fait des efforts dans ce sens. Et si, dans les programmes scolaires, le langage est clairement distingué de la langue, même si le créole est partout parlé dans

les sociétés antillaises, dans les faits, le créole n'a pas le statut de langue aux yeux de la majorité des guadeloupéens et des martiniquais, à la limite on n'a plus besoin du créole, puisque tout ce qui se dit en créole peut se dire en français, plus utile. On en vient à faire parfois un usage purement ludique du créole.

Il s'agit pour nous de faire prendre conscience de l'enjeu énorme que représente une réflexion sur le statut du créole non pas seulement en tant que culture, mais en tant que langue dans le système éducatif et dans la société. Cette prise de conscience passe selon nous, par une réflexion sur le statut du langage lui-même pour l'homme, nous confortant dans l'idée que « le langage, c'est les fondations même de la culture », d'où notre intérêt pour la langue créole, vecteur permettant la réalisation de l'être antillais. On aura beau parler d'aliénation, quelque chose de l'être créole a toujours perduré dans l'histoire. On peut dater la naissance des créoles qui sont liés à des manières nouvelles d'habiter le monde, parce que justement la spécificité des créoles est de permettre une transmission dans la langue maternelle, contrairement aux pidgins qui seraient des langues purement véhiculaires. D'ailleurs, on en vient au plan linguistique, à prendre les créoles comme modèles pour expliquer la naissance des langues : le français, par exemple, se serait formé exactement comme un créole, (d'après le célèbre lexicologue A. REY). Ce n'est donc qu'après la constitution d'une langue qu'on peut parler de culture, toute langue dépendant d'une volonté politique pour se constituer en tant que telle.

L'interrogation philosophique sur le langage consiste souvent à montrer que le langage n'est pas un simple *instrument de communication*, mais bien plus, car « c'est dans et par le langage que l'homme se constitue comme sujet, parce que le langage seul fonde, en réalité, dans sa réalité qui est celle de l'être, le concept d'ego » E. BENVENISTE. C'est là qu'apparaissent les enjeux liés au rapport d'un individu avec sa langue, grâce à laquelle il est supposé se construire une personnalité, d'où la nécessité de mettre, comme il est dit dans les programmes de l'école maternelle, « le langage au cœur des apprentissages ». Tout passe par le langage, même en s'exprimant avec son corps, on verbalise. Être-au-monde suppose donc l'usage progressif d'une langue, et le langage est, comme l'indique E. BENVENISTE, le fondement de la subjectivité.

Car, qu'est-ce la subjectivité ? C'est la « capacité du locuteur à se poser comme sujet » E. BENVENISTE. Est ego qui dit ego. « Le fondement de la subjectivité se détermine donc par le statut linguistique de la personne ». C'est pourquoi on peut dire que la condition de l'homme est unique dans le langage : l'homme ne peut être sans être dans une langue, il y a une véritable dialectique entre individu communicant par la parole, et société. Le problème est celui de l'équilibre entre les deux, mais l'individu fait la société et la société fait l'individu : relation mutuelle permettant de découvrir le fondement linguistique de la subjectivité, celle-ci ne pouvant exister sans d'autres subjectivités, ce que SARTRE indique en affirmant que la réalité première n'est pas « je pense », mais « nous pensons ». C'est aussi ce que HUSSERL exprime à travers le concept d'« intersubjectivité ». On constate en effet que dans toutes les langues, il existe un usage du Je et du Tu. On ne peut concevoir une langue sans expression des pronoms personnels (expression de la personne). En linguistique, les pronoms représentent une classe particulière de mots... Nous parlons nécessairement à d'autres êtres qui parlent.

Ainsi, la langue est le fondement de la personnalité et la question de l'adéquation entre la langue maternelle et celle des apprentissages est essentielle. Le langage apparaît comme fondamental pour la construction de la personnalité et pourrait être à la base des capacités intellectuelles, notamment celles permettant de faire l'acquisition de connaissances, dans la perspective des recherches sur la cognition. Peut-on apprendre dans une autre langue que celle dans laquelle on pense ? Si la langue est indispensable pour être au monde, elle n'est donc pas seulement « l'élément culturel par excellence », une partie de la culture, puisque c'est dans la langue que se donne la culture. On pourrait alors aller jusqu'à dire que la langue c'est la culture, que la culture c'est la langue, la culture toute entière étant dans la langue, puisque la réalité passe obligatoirement par la représentation qu'on s'en fait, et que celle-ci est inséparable d'un symbole la désignant dans la réalité. Certains chercheurs ont pu penser que le langage et la pensée étaient dissociables, mais aujourd'hui on est plutôt tenté de prendre au sérieux l'hypothèse SAPIR-WHORF selon laquelle c'est la langue qui donne sa forme à l'expérience. WHORF affirme en effet que : « les formes que prennent les pensées d'un individu sont contrôlées par les lois inexorables des structures dont il est inconscient. Ces structures sont constituées par les systématisations complexes dont il ne se rend pas compte, mais que l'on peut assez facilement montrer tout simplement en les confrontant avec d'autres langues, surtout celles d'une famille linguistique différente ».

D'où la question de F. ANCIAUX, « Quelles langues faut-il parler pour apprendre ? », puisqu'il s'agit de désigner la réalité, de se la représenter lors des apprentissages ? En effet, comme l'a montré PLATON, « l'homme habite le monde avec le langage », le Logos grec désignant la parole sensée, le discours cohérent, compréhensible par tous et universellement valable, mais se donnant nécessairement dans un code. Les catégories d'ARISTOTE pourraient bien être celles de la langue grecque. C'est donc bien le langage qui permet de structurer la réalité, par l'intermédiaire d'une langue. Là encore apparaît un enjeu pour l'orientation à donner aux apprentissages. Pourquoi ne faut-il pas imposer une langue extérieure à l'enfant lors de ceux-ci ? C'est bien parce que les symboles de la langue adhèrent à la réalité, pour les enfants, qui demandent : « c'est quoi ça » en voulant savoir le nom d'un objet. Il faut donc prendre en compte le rapport du langage avec la pensée, dans le développement des enfants et dans les apprentissages. HEGEL le dit avec force « c'est dans les mots que nous pensons », on pourrait penser qu'on a besoin des mots pour penser toute réalité, quelle soit matérielle ou spirituelle. Il semble bien qu'il y ait une manière de se représenter le monde propre à une langue, et que celle-ci s'impose d'elle-même en dehors des contextes institutionnels, parfois. C'est peut-être ce qui explique que les langues créoles, n'ont pas disparu et ne peuvent pas disparaître. Il semble décidément que ce que l'homme communique aux autres hommes, c'est du sens, sur ce qui est, sur lui-même, sur ses relations avec les autres hommes, une manière commune de voir le monde. Les langues ne sont donc pas de simples nomenclatures du monde, car ce qu'un mot signifie et ce qu'il désigne sont deux réalités distinctes, le sens étant la façon de désigner l'objet et ne se manifestant que dans l'utilisation réelle du langage, par un sujet qui parle. Il s'agit d'un rapport au monde propre à chaque langue, ce qu'on appelle « l'esprit de la langue », qui n'est pas à proprement parler, l'objet de la linguistique.

Créole et (ou) créolité

La genèse du créole nous conforte dans l'idée que la langue est décidément l'élément essentiel de la culture, nous dirions même que c'est elle qui en est le fondement, car tous les autres modes d'expression ont besoin d'être interprétés dans la langue. Si le lien entre langage et individu est si important, et si comme nous l'avons vu, le rapport au langage est déterminant pour le sujet, le destin du créole pourrait fort bien être mis en relation avec celui de l'antillais. « Le Détour », tel que l'entend GLISSANT, a pu être positif, mais il est aussi question aujourd'hui de donner sa place, ou une autre place au créole en tant que langue, au sens où il est serait préférable pour ceux dont c'est la langue maternelle, d'avoir une langue avant d'avoir la parole, ou pour prendre la parole, quelque soit le sujet ou le niveau de réflexion auquel on se place.

Ainsi, la problématique du statut du créole à l'école est étroitement liée à celle de la représentation que les antillais se font de leur langue, de l'usage qu'ils en font, de la place qu'ils sont prêts à lui donner dans la société, donc du rapport qu'ils entretiennent avec elle. La langue créole apparaît d'abord naturellement comme un mode de communication nécessaire, lors de la rencontre de personnes devant vivre ensemble, se comprendre, et échanger. Il semble en effet que « vers 1670, les créoles guadeloupéen et martiniquais sont déjà constitués dans leurs structures fondamentales », et que « le créole apparaît dans un type de société *en voie de consolidation*, où les partenaires ne disposent pas d'un outil langagier commun et normé », mais « où les rapports économiques et sociaux sont marqués par la violence et l'ambiguïté idéologique » *Charte Culturelle du Créole p12*. En clair, on est dans une société coloniale. Les maîtres et maîtresses des esclaves utilisaient aussi le créole pour communiquer avec ceux-ci, et entre eux.

Le créole va progressivement devenir une langue de résistance, que l'establishment va chercher à éradiquer, au point que ceux-là même dont c'est la langue naturelle vont chercher à s'en défaire, (sans y parvenir d'ailleurs), jusqu'à ce qu'il soit admis que « le langage au cœur des apprentissages », cela ne peut signifier, pour ceux dont la langue maternelle est le créole, « le français au cœur des apprentissages », ce qui est loin d'être évident pour tout le monde (y compris dans le milieu éducatif). Le poète MAURINIER illustre très bien cela avec son poème « *zépon natirèl* ». C'est là qu'apparaît l'enjeu que représente le simple fait de laisser exister un enfant dans sa langue vernaculaire, quitte à passer par celle-ci pour lui permettre d'apprendre une autre langue.

Historiquement et surtout politiquement, en effet, dans un mouvement d'assimilation le créole va être « *renié* », « le français devenant l'outil scolaire par excellence » et « symbolisant l'ultime stade du développement ». Il s'agissait de juguler ce moyen de communication, d'autant que l'assimilation prônée au plan politique supposait l'unité de la Nation autour de la langue française, d'où toute la période de francisation, et d'interdit mis sur les langues considérées comme des patois, en dépit des recherches au plan linguistique pour lesquelles ces outils de communication étaient bien des langues. (C'est ce qu'a pu nous expliquer dans les années 70, le linguiste POTTIER, qui distinguait alors les problèmes de linguistique des problèmes de sociolinguistique.) On ne peut donc penser une langue indépendamment de ses conditions de naissance, même si celle-ci relève toujours de la capacité de l'être humain à exprimer le réel de façon symbolique et

à partager ces symboles avec d'autres êtres humains, ce qui fait E. CASSIRER définir l'homme comme un « animal symbolique ». La capacité du langage est universelle, mais il ne peut y avoir de langue universelle.

Nous comprenons ainsi, d'une part la nécessité qu'il y avait pour les personnes devant vivre ensemble d'inventer un langage, de créer une langue, puisqu'on ne peut être au monde sans langage, partagé avec d'autres, sans communiquer avec d'autres hommes, et d'autre part les problèmes considérables que peut rencontrer un individu dont la langue maternelle n'est pas celle qui est officielle dans le pays où il vit, et qui surtout n'a pas le statut de langue. Il se sent obligé de la rejeter, de se reconstruire en quelque sorte, son statut social dépendant de l'abandon d'une partie de lui, de ce qui n'est même pas une langue, et qui pourtant lui permet d'être au monde. C'est ce que décrit F. FANON dans le chapitre sur le langage de « *Peau noire et masques blancs* », car à travers le processus d'aliénation, ce qui se joue, c'est bel et bien le problème de l'authenticité d'une conscience formée par des valeurs fausses ou extérieures à elle. On peut en effet considérer qu'avec le créole est née une nouvelle civilisation, une nouvelle culture en perpétuelle mutation, mais identifiable cependant. Le langage est indispensable à l'homme pour communiquer, mais aussi pour se structurer, les langues parlées dans le pays d'origine de l'esclave n'avaient plus de raison d'être, car parler, c'est « parler à » et « parler de » : on parle à d'autres qui parlent. Il a bien fallu qu'une langue se crée au fur et à mesure, et ceux qui naissaient sur ce territoire nouveau ne connaissaient rien d'autre que ce qu'ils entendaient autour d'eux. Le monde se désigne par les mots créoles ; la représentation de la réalité est créole, mais l'émancipation de l'esclave semblait passer par l'éradication de la langue créole, perçue comme obstacle à l'intégration sociale : pour s'élever socialement, il fallait s'éloigner de tout ce qui est créole, de tout ce qui se dit en créole, c'est ainsi qu'on finit par porter le créole comme une « marque de Caïn culturelle » (F. FANON). Comment alors faire disparaître le hiatus, l'aliénation est-elle incontournable, ou alors y aurait-il une forme d'aliénation positive, comme le laisserait à penser la négritude, puis la créolité, (s'agissant d'exprimer son être dans une langue officielle, institutionnelle dans laquelle on parvient à transposer son vécu) ?

La culture créole émerge donc, mais avec ce décalage entre une langue officielle et une langue « maternelle » pour certains, mais concernant seulement le vécu, et ne pouvant pas exprimer ce qui relève de l'abstraction, par exemple. C'est là que les clivages deviennent apparents, entre une langue officielle, administrative, de l'école, exigée en classe, et une langue créole, maternelle, du vécu hors de la classe ou de communication entre les élèves d'une classe. On pourrait voir là une des raisons de l'extériorité dans laquelle certains élèves se sentent par rapport aux apprentissages. cf G. TIROLIEN « je ne veux plus aller à leur école ». Le langage n'est jamais neutre, et s'il y a un rejet de la langue « maternelle », c'est bien parce que parler la langue de la classe dominante est un outil d'intégration dans la société, véhicule culturel d'élite dont les valeurs ont force de loi : c'est alors qu'apparaît la question de l'identité : on finit par être, vivre créole, en français. L'obstacle que représente la langue créole va être contourné. Se crée alors une culture mélangée de créole- français puisqu'on francisera le créole, et de français- créole, le français étant créolisé, la langue française va s'imposer, mais l'esprit créole finit par passer dans les choses que veulent exprimer ou qu'expriment en français des auteurs

comme Max RIPPON par exemple. Il y a une différence entre « tchouboum » et « plouf ». Ainsi, les auteurs de la créolité diraient « il a plongé tchouboum », pour garder l'esprit de la culture créole dans la langue française. C'est vrai que nous, lecteurs « créoles », nous nous retrouvons dans les romans de la créolité, (tout comme d'ailleurs les habitants de Belleville à une certaine époque se retrouvaient dans les romans de D. PENNAC), comme s'il y avait parfois une connivence entre l'imaginaire de l'auteur avec celui de certains de ses lecteurs. Il faut admettre qu'avec « Solibo le Magnifique » de CHAMOISEAU, un style littéraire nouveau est né, et a même ses variantes maintenant.

En même temps, continue à exister une langue, qui semble avoir du mal à passer du statut oral au statut d'une véritable langue, capable d'exprimer toutes les dimensions de l'être, et pouvant être lue et écrite. Si l'on s'intéresse à la langue créole, on peut en effet parler d'une minoration linguistique par rapport au français. La problématique de D. BEBEL-GYSLER dans « *La langue créole, force jugulée* », si elle a évolué, reste encore actuelle. Il serait intéressant de se demander où en est-on aujourd'hui sur cette question, maintenant que le créole est enseigné dans les écoles mais le vrai problème est-il là, justement ? Car, le créole n'étant pas jugulé, est cependant vécu sur un certain mode, au sens où le GEREC a pu considérer que « l'introduction du créole dans le champ de la pédagogie monopolisée par le français depuis l'origine est, en soi, prometteur de déstructurations et de restructurations » (*Charte culturelle* p. 33).

Le créole en effet, est présent dans la culture, dans les médias dans le quotidien. Mais en faire un objet d'étude, ce n'est pas la même chose que de penser les objets d'études en créole au plan pédagogique et didactique. Ainsi, la « Langue et Culture Régionales » (LCR), désormais domaine d'apprentissage à part entière, prend-elle la culture créole et la langue créole comme objets d'étude, les outils d'analyse de ces objets étant la langue française parfois : version, thème ou analyse d'œuvre, etc. Dans l'étude d'une langue, il y a plusieurs niveaux, et on ne confond pas l'apprentissage de la langue avec l'analyse des écrits dans cette langue... Bref, il y a bien une confusion dont il faut identifier l'origine pour comprendre l'enjeu véritable de la place d'une langue dans une société. Le créole est souvent perçu comme la langue de la dérision, de la rigolade, des blagues, et la culture semble progressivement prendre le pas sur la langue, elle devient un mode d'être, on finit par s'identifier à des clichés (par exemple être créole, c'est être jovial, ou bon vivant...) mais en même temps un « ajoupa » reste un « ajoupa » dans l'imaginaire antillais, comme si la manière de se représenter la réalité, même transposée dans une autre langue, déterminait celui-ci.

Mais ne faut-il pas s'approprier l'esprit de la langue avec la langue, à travers le parler, mais aussi l'écrit ? La question serait alors de savoir comment rendre effective la pratique du créole comme langue en Guadeloupe ? Cela suppose un travail sur les outils nécessaires pour l'apprentissage de la langue et une réflexion sur sa place dans le système éducatif. Cet aspect commence à être pris en compte, le créole étant dorénavant considéré comme une langue vivante régionale, ce qui suppose la mise en œuvre de la didactique de l'apprentissage des langues vivantes pour son apprentissage. Nous nous attardons sur le cas du créole guadeloupéen, mais à terme, ce que nous souhaiterions montrer, c'est que le bilinguisme ou même le multilinguisme bien vécu est une richesse incomparable, c'est un multiculturalisme

individuel, au sens où chaque individu est riche de plusieurs cultures. Mais cela ne peut être une richesse que si les rapports entre les différentes langues ne sont pas hiérarchisés et à terme, cela s'avère être un problème politique. Le destin du créole, comme langue et comme culture vivante, est lié à une volonté politique (au sens centralisateur, mais aussi au sens communautaire) si on ne veut pas transformer cette culture en folklore.

On a pu penser que sauver la culture créole était l'essentiel, ou que l'être de l'antillais ne pouvait s'exprimer qu'à travers ce prisme de la réalité, mais l'outil linguistique n'étant pas disponible, qu'il fallait le faire dans une autre langue. C'est la démarche de GLISSANT, puis de CHAMOISEAU et des autres auteurs de la créolité. L'être du créole doit-il (ou peut-il ?) se dire dans une autre langue ? Selon A. LUCRECE, « le créole fait partie de notre culture, de notre être, je dirais, c'est notre culture » et A. BERNABE considère lui qu'« il faut que nous apprenions et que nous apprenions à nos enfants à mieux manier cet outil linguistique touché par le phénomène de décréolisation ». Mais est-ce en le francisant qu'on pourra le faire, que ce soit en transposant l'esprit créole dans le français, ou en remplaçant purement et simplement, comme c'est souvent le cas, les mots manquant en créole par des mots français, ce qui dénature la langue, même si celle-ci évolue et dépend dans une certaine mesure d'une forme de spontanéité de ceux qui la parlent ? Il y aurait tout de même une certaine vigilance linguistique à exercer, ce qui relève de la compétence des chercheurs, mais aussi, là encore, d'une volonté politique.

Ainsi, concernant la langue créole en tant que telle, celle-ci ne parvient pas à se hisser au niveau des autres langues, qui sont valorisées par le guadeloupéen, d'un point de vue pragmatique et utilitaire, même si le créole garde sa place dans les cœurs... En effet, le créole en tant que langue même ne se trouve-t-il pas lésé, si on parle de décréolisation, celle-ci concerne-t-elle la langue ou autre chose ? On assiste en effet à un phénomène assez significatif, c'est que le créole, tout en étant à la base de la culture, la fondant, a du mal à exister en tant que langue, à avoir un statut pédagogique par exemple. Celui-ci est alors relégué au rang de langue de l'immédiateté, de la convivialité. alors qu'il pourrait s'agir pour d'autres de le considérer comme une langue, c'est-à-dire un instrument de communication apte à exprimer toutes les modalités de la pensée humaine : on pense là encore à D. BEBEL-GYSLER « an nou aprann la sians palé kréyol »

Ainsi, tout en reniant le créole, on y est très attaché, et on en arrive à traduire les mots du créole, parfois intraduisibles, en français. Les tournures créoles se mettent alors en français et on parle de créolismes, considérés péjorativement dans un discours français pendant longtemps. Nous pourrions dire que nous sommes passés des créolismes à la créolité, qui est une manière de valoriser non pas la langue créole elle-même, mais son esprit dans la langue française. Chaque langue aurait donc ses tournures propres, son esprit : « I manjé on ti zig manjé » (non traduisible littéralement : il a très peu mangé) ; « Sé kouri an ka kouri » (c'est cours que je cours) ; « an ka maché ti maché an mwen » (je marche mon petit marcher).

Parallèlement, la langue créole devient celle du Détour, E. GLISSANT disant qu'il « voit dans la poétique du créole un exercice permanent de détournement de la transcendance qui y est impliquée : celle de la source française ». Il s'agirait d'une « dérision systématisée »

(*Le Discours Antillais* p. 32). Mais l'auteur du *Discours Antillais* ajoute un peu plus bas : « Le Détour *ne mène nulle part*, quand sa ruse originelle ne rencontre pas les conditions concrètes d'un dépassement... Les intellectuels antillais ont mis à profit cette nécessité pour *aller quelque part* » au sens où « La parole poétique de Césaire, l'acte politique de Fanon nous ont menés *quelque part* » (pp. 34-36).

Nous pourrions donc considérer que c'est la langue créole qui a fait naître la culture créole, mais la spécificité des créoles, c'est que brimés par la langue dominante, ils demeurent à travers la langue française, en s'immisçant à travers les créolismes, pour ensuite exister comme éléments enrichissant la langue française. La créolité peut être pensée comme un apport à la langue française, enrichissant celle-ci, élargissant le champ de ses possibles, si on considère la question du point de vue de la langue. Mais l'esprit de la langue, même lorsqu'elle n'est pas parlée est présent dans la vie quotidienne (tous les guadeloupéens savent ce qu'est un banneton, par exemple). Il semble donc bien que la culture soit dans la langue, et que même lorsque celle-ci est brimée, la culture comme esprit de la langue demeure à travers le vécu. Les mots, qui dans la langue créole, servent à représenter la réalité, passent dans le français et finissent par acquérir un statut positif avec la créolité, d'autant que « les créoles ont utilisé des lexiques qui appartenaient à des langues européennes, essentiellement l'anglais, le français, l'espagnol, le portugais et le néerlandais, c'est-à-dire celles des grands pays colonisateurs des XVI^e et XVII^e siècles » (A. REY : interview du 22 octobre 2007 avec D. MATAILLET et R. DE ROCHEBRUNE).

Créole et société

Ainsi, on peut être ou se sentir créole sans parler créole, et le problème de la place du créole en tant que langue dans le vécu du guadeloupéen demeure, car la société antillaise est complexe, et ce moyen de communication et d'être au monde, bien que présent à travers toutes les couches de la population, est partagé par les créolophobes, les créolophiles, et les autres. Le rapport à la langue créole prend des formes diverses dans la société : certains parlent créole chez eux et avec leurs amis, le français étant pour eux la langue de la distance, de l'autre, de l'administration qu'il faut apprendre à parler par nécessité. L'apprentissage du français demande alors des efforts, comme pour une langue étrangère parfois, quand le créole est la langue maternelle (ce qui est peut-être de plus en plus rare aujourd'hui, le français étant de plus en plus présent, même dans les milieux créolophones avec les médias). Il y a aussi ceux qui revendiquent le créole pour des raisons politiques, on a pu les dénommer « intellectuels bourgeois », pour les distinguer des intellectuels dont la langue maternelle est le créole, leur langue maternelle étant le français le plus souvent, parler le créole leur demande un effort, mais ils le font par militantisme quand c'est le cas. Malgré cela, il y a un socle commun à tout cela, car par exemple, un bébélé est un bébélé, un canari est un fait-tout et pas un oiseau (sont-ce des mots français ou pas ?) mais on entend aussi dire dans la langue courante « ti pyol la » pour « ti kaz la », « ès ou ja touyé-y » pour « ès ou ja rimé-y ». Bref, le créole continue à vivre, d'une manière ou d'une autre, il évolue et est à la fois aimé et détesté, mais malgré l'Antillais, son univers se construit à partir de cette culture, de ce mélange de mots nés pour désigner la réalité et organisés d'une certaine manière, de la rencontre de langues diverses, déjà constituées, le problème étant de savoir comment exprimer toutes les modalités de la pensée dans la structure d'une langue spécifique qu'est le créole, et ce que cela requiert vraiment.

Si le guadeloupéen est lui-même convaincu que le créole est la langue de l'immédiateté, et qu'on ne peut tout exprimer en créole, son rapport au créole n'est pas celui que l'on a avec une langue dans laquelle on vit toutes les dimensions de son être. Une langue maternelle permet la structuration du réel, et est ce par quoi on « habite le monde ». HAGEGE a d'ailleurs pu montrer que la cohabitation très tôt (avant 6 ans) de plusieurs langues est bénéfique au développement des enfants et leur permet de faire l'apprentissage d'autres langues plus facilement. Le mélange de la culture et de la langue créole, traitées sur le même plan et en même temps, semble créer une confusion quant à la place que doit occuper le créole dans le système éducatif, mais aussi dans la société. En effet comment promouvoir effectivement une langue si les seules raisons pour lesquelles on le fait sont d'ordre affectif, et si on est soi-même convaincu qu'elle est incapable de permettre de tout penser. Se pose ici la question des obstacles psychologiques concernant le rapport du guadeloupéen ou du martiniquais avec le créole.

Ainsi, si on peut considérer comme une richesse ce qui est appelé par CONFIANT, CHAMOISEAU et BERNABE « Créolité », on peut aussi déplorer avec eux que « notre richesse bilingue refusée se maintient en douleur diglossique ». Il n'empêche que la créolité se décline plutôt en français et que la langue créole a du mal à se développer comme langue et à trouver sa place ne serait-ce que dans le système éducatif. Elle est encore confinée dans les universités ou optionnelle dans le premier et le second degré (où elle tend d'ailleurs à être instrumentalisée, prise dans le calcul des points nécessaires pour l'obtention du Baccalauréat). Elle est vécue dans les profondeurs du peuple certes, mais le décalage demeure entre soi créole et soi français. Malgré les efforts faits ici où là, la minoration du créole demeure, même en cherchant à lui donner une place dans le système éducatif, la question de fond de savoir ce qu'on veut vraiment en faire doit être posée. S'agit-il de l'utiliser comme un outil pour les apprentissages, ce qui suppose un apprentissage du fonctionnement de la langue elle-même, ou bien s'agit-il de prendre la langue et la culture créole comme objets d'étude, comme on le fait pour le latin et autres langues et civilisations...

On voit là deux projets différents, qui supposent que l'aspect politique de la question soit pris en compte. La coexistence du créole et du français demande en effet que des travaux soient faits pour permettre un véritable apprentissage de la langue, tout en permettant qu'elle se développe comme langue, ce qui suppose un travail de réflexion sur les contenus existants et met en cause le rapport de la langue avec la pensée, les règles de celle-ci valant aussi pour le créole, de même que la distinction des différents domaines d'expression (la poésie n'est pas la philosophie par exemple). La créolité nous permet de comprendre deux choses : tout d'abord, que la culture est bien dans la langue, vivre créole, en créole, nom donné à la langue créée au départ. Ensuite, que c'est une contradiction en elle-même car elle se prétend « annihilation de la fausse universalité du monolinguisme et de la pureté », mais la créolité en français, n'est-ce pas toujours du monolinguisme ?

La question du langage a un impact capital sur celle de l'identité. Le problème essentiel aujourd'hui semble être de savoir comment émerger, à partir de la situation de dépendance linguistique qui est celle du créole, et sortir de la situation diglossique d'aujourd'hui, pour parvenir à assumer notre bilinguisme, voire notre multilinguisme. Assumer toutes les

langues qu'on parle, c'est une richesse, car on peut faire un choix, nuancer ses pensées. Le passage d'une langue à l'autre, pour exprimer ce qui se rend mieux par l'esprit d'une langue, rend la pensée même de celui qui parle et vit dans plusieurs langues plus riche et plus vivante. Voilà pourquoi il nous semble que les langues constituent une véritable richesse et que c'est à travers elles que l'individu se fait. Mais c'est aussi avec les langues que se font les sociétés. SAPIR dit que « le monde réel est dans une grande mesure inconsciemment reconstruit selon les habitudes linguistiques Š... » Nous voyons, nous entendons, nous percevons le monde en grande partie de telle ou telle manière par le fait que les habitudes linguistiques de notre communauté nous disposent d'avance à certains choix dans nos interprétations ». Si chaque langue est un prisme à travers lequel la réalité se donne à nous, disposer de plusieurs prismes ne peut être qu'enrichissant.

C'est donc dans la perspective d'un développement de la langue créole tant au plan de la linguistique pure qu'au plan de sa capacité à exprimer la pensée sous toutes ses formes qu'il faut poursuivre les recherches. Introduire le créole dans des domaines de pensée de plus en plus complexes suppose que la structure, la logique de la langue soient respectées, ce qui demande un contrôle de spécialistes. La langue comme objet d'étude linguistique doit aussi permettre aux chercheurs de mettre en place une didactique du créole pour appréhender l'apprentissage de ses structures syntaxique, sémantique. La question de l'introduction du créole à l'école ne passe t-elle pas en effet par celle de son utilisation comme outil pour les apprentissages, ce qui suppose un apprentissage de base du créole lui-même, à partir d'outils didactiques mis en place ? Il faut reconnaître que la plupart des travaux faits jusque-là visent une meilleure appropriation du français, en passant par le créole. Là, il faut penser à un enseignement du créole, progressif, permettant à l'enfant d'appréhender progressivement la complexité du monde (comme cela se fait d'ailleurs pour toute langue maternelle). Cela pose le problème d'une éducation elle-même bilingue à la base, qui ne dissocie pas langue et culture, même en les associant à travers le concept de « langue et culture régionale », repérable en français.

C'est dire que les expériences menées dans le cadre du système éducatif doivent se fonder sur une démarche de pensée qui soit au clair avec ce qu'on veut faire du créole en tant que langue. Ou bien on prend le pari de le faire exister vraiment et il faut alors s'en donner les moyens, ou bien on déplace l'axe de la folklorisation, en l'institutionnalisant, ce qui permet de considérer le créole comme une réalité dans la réalité institutionnelle, ce qui fait l'objet de réflexions académiques en ce moment. Il faut alors distinguer les deux questions suivantes : quels sont et quels doivent être la place et le statut du créole dans l'institution scolaire aujourd'hui ? Quelle est et quelle doit être la place du créole dans la société guadeloupéenne ou martiniquaise aujourd'hui ? La réponse à chacune des questions dépend de la réponse à l'autre.

Bibliographie

- Anciaux, F. (2004). Quelles langues faut-il parler pour apprendre une habileté motrice à un bilingue ? Le cas aux Antilles françaises. Colloque international « Faut-il parler pour apprendre ? Dialogues, verbalisation et apprentissages en situation de travail à l'école : acquis et questions vives ». IUFM Nord-Pas-de-Calais, Lille, Mars.
- Benveniste, E. (1966). Problèmes de linguistique générale I. Paris : Gallimard.
- Bebel-Gysler, D. (1976). La langue créole, force jugulée. Paris : l'Harmattan et Nouvelle Optique.
- Bernabé, J., Chamoiseau, P. et Confiant, R. (1989). Eloge de la créolité. Paris : Gallimard.
- Chomsky, N. (1970). Le langage et la pensée. Paris : Payot.
- GEREC (1982). Charte culturelle créole. imprimerie LECERF.
- Fanon, F. (1975). Peau noire, masques blancs. Paris : Seuil.
- Glissant, E (1981). Le discours antillais, 1981, Seuil.
- Platon Théétète, Cratyle, in Platon, œuvres complètes, traduction E. Chambry, 1950, Garnier.
- Sapir, E. (1991). Linguistique. Paris : Gallimard.
- Sartre, J.-P. (1979). L'être et le Néant. Paris : Gallimard.